



Réunion plénière commission extra-municipale du samedi 19 juin 2021

Présents : Bruno TALOC, Maire

Bernard MONNIER, élu référent de la commission extra-municipale.

Erwann BARBOT, Hervé LELOUP, Enora GUENIC, Denise CREZE, Jacqueline MONNIER, Jocelyne CHELIN, Guillaume et Annick LE FORESTIER, Michel HUBY, Astrid GANDRILLE, Lara (habitante du hameau « Kerbourlay »), Marie (petite-fille de Mme Germaine Chevance), Martine WOCH, Mark ANDREWS.

Secrétaire de séance : Annick LE FORESTIER.

Le Maire remercie toutes les personnes de la commission extra-municipale, en particulier les personnes investies dans les différents travaux des groupes de travail.

Bernard Monnier, référent de la commission, remercie à son tour les personnes de leur présence et de leur investissement. Il rappelle que la commission est ouverte à tous, présente la commission qui se réunira 4 fois par an, tous les 3 mois. La prochaine réunion se tiendra en septembre prochain. (11 septembre 2021, 14h15 à la salle des fêtes)

→ Présentation des nouveaux participants à la réunion :

- Lara, arrivée avec son compagnon et sa fille il y a 3 semaines au hameau de Kerbourlay, avant tout psychopraticienne, micronutritionniste et en activité secondaire animatrice sportive (danseuse, il y a longtemps). En plus d'un groupe de parole, Lara propose d'animer un cours de gym douce/pilates. Senior/et ou adulte. Lara souhaite participer à la vie de KERPERT, les thèmes culture et vie sociale l'intéressent particulièrement.
- Marie, petite-fille de Germaine CHEVANCE, vient de terminer ses études de Master « patrimoine et culture » et habite KERPERT dans un gîte de famille. Avec son compagnon, Marie souhaite monter une entreprise après l'été pour proposer des animations à la GPA et autres communes.
- Martine WOCH, habitant « le dernier sou », participe très régulièrement aux ateliers jardinage proposés dans le cadre de la commission extra-municipale et est intéressée également par les autres thèmes patrimoine et vie sociale.
- Mark ANDREWS du hameau de Kéranquéré depuis 18 ans, a fleuri le panneau de l'entrée de son hameau, avec la commission fleurissement. A donné des cours d'anglais-français. Susan, son épouse est handicapée. Ils souhaiteraient intégrer la communauté et sont intéressés par la vie sociale, rencontrer des gens, apprendre.

→ Bilan des travaux des différents groupes de travail de la commission, présentés par Bernard Monnier :

THEME Patrimoine

- **FONTAINE-LAVOIR de la vierge:** Un nettoyage de la fontaine-lavoir a eu lieu. Actuellement, le lavoir est vidé, la pierre plate qui permettait de retenir l'eau a disparu. Il faut en retrouver une.

Recherches archives afin de mettre en valeur notre patrimoine: peu d'éléments dans les archives de la mairie. Bernard présente des photos non datées de la fontaine (site Bretagne web). Sur ces photos, on distingue bien un chapeau sur le dessus de la niche. En fait, cette pierre se trouve actuellement en bas près du lavoir, une grille protégeant la niche enlevée depuis une quinzaine d'années.



Félix CAVAN avait imaginé et créé une statuette qui a été subtilisée. Le pardon de St Cado, pardon des fleurs, avait lieu autrefois au moment de la fête Dieu (au printemps). Des pétales de genêts, de trèfle incarnat étaient répandus à la fontaine et des rosaces déposées.

Jacqueline précise qu'il y a toujours à Magoar une fête de ce type, fête du sacré cœur de Jésus, début juin.

Marie nous informe que des amis ont fait des mémoires sur ce genre de choses.

Concernant l'inventaire du petit patrimoine, Mme Hamon-Rondo, animatrice départementale fleurissement a laissé le contact de Mr Arnaud Vigneron, chef de service culture qui pourra nous orienter.

- **CIRCUIT patrimoine du bourg : Création d'un cheminement dans le bourg, validé en conseil municipal:**

Point de départ : devant le restaurant avec panneau explicatif fabriqué « maison » dans un premier temps.

Passage par les différents sites intéressants du bourg :

→ Terrain « Le Bail » (préférence dénomination historique « Pors Gall ») : marches ou rampe pour accès au terrain en face du restaurant.

→ Sortie du terrain par la tourelle du manoir paysan « Pors Gall » vers l'église,

→ Voie piétonne derrière l'église aboutissant devant l'ancien café, permettant de voir le porche de la Mairie, ancien presbytère,

→ Descente à la fontaine-lavoir,

→ Remontée vers le lotissement « Park an Iliz » pour arriver à côté de l'atelier du luthier (panneau ouvert/fermé, bilingue, s'il souhaite faire visiter son atelier)

→ Descente vers la croix plate

→ Remontée vers la D28 derrière la maison de Françoise et Pierre Nivard

→ Remontée de la D28 puis passage derrière la maison de Linda et Pierre Maucolot puis à gauche, à l'angle de la maison de Pierre-Yvon Lorguilloux.

→ Retour par la rue qui remonte vers la salle des fêtes (joli jardin des anglais Irène et Derrick), puis à droite, retour par la tourelle du manoir paysan communal vers le terrain et le restaurant.

- **Feu vert de la municipalité pour le démontage de la structure surplombant le lavoir**, afin de sécuriser le site. Il est nécessaire d'établir, avant le démontage, un dossier photos avec un plan métré. → **Bernard s'en charge.**

→ **Démontage mercredi 30 juin, à partir de 14h30. Appel à bénévoles pour ce démontage.**

THEME stationnement

Un recensement des places existantes de parking sur le bourg a été réalisé :

97 places effectives, 32 places «éphémères» utilisées en cas d'évènements exceptionnels, 36 possiblement à créer si besoin.

Conclusion : il n'y a pas d'urgence à créer de nouvelles places. Ce projet est pour l'instant abandonné.

THEME fleurissement

Guillaume LE FORESTIER présente la démarche départementale à laquelle la commune a adhéré : « Les Côtes d'Armor sont belles, jardinons au naturel », devenue l'appellation : « **Côtes d'Armor, département fleuri** », formule autour 0 phyto.

Le 19 mai, lors de sa visite, l'animatrice départementale a promulgué ses conseils sur l'aménagement et l'entretien des différents secteurs du bourg qui pourraient être améliorés sans apporter un entretien

supplémentaire à l'agent communal. Un dossier répertoriant les conseils donnés a été envoyé en mairie. Pour le parvis de la mairie, l'exemple d'un damier dans les jardins du domaine de la Roche Jagu est à suivre.

- **Les référents du fleurissement :**

→ Guillaume LE FORESTIER, référent de la démarche départementale « Côtes d'Armor, département fleuri » et, au niveau du groupe fleurissement, référent technique pour la préparation du sol.

→ Annick LE FORESTIER, référente technique végétaux.

(La nomination des référents qui a eu lieu en réunion de groupe de travail le 14 avril est provisoire. Elle pourra être renouvelée dès que des personnes dans ce groupe seront volontaires pour assurer cette fonction.

Les missions : donner des conseils et aide technique si nécessaire à la mise en place des fleurissements.)

→ Jocelyne Chélin, référente contact fleurissement des pieds de panneaux d'entrées de hameaux.

Bilan fleurissement : présenté par Guillaume.

Nous avons mis la barre assez haute au départ et nous avons été pris par le temps devant la charge de travail, en préparation de sols en particulier. Il faut démarrer tranquillement. Les cultures menées à présent en atelier jardinage ont pour but le fleurissement de bas de murs préconisés par le département. Le compte-rendu de l'animatrice départementale fleurissement nous oriente vers le type de fleurissement que nous avons proposé. La visite des bâtiments de France nous rassure aussi puisque notre fleurissement va dans le sens de ce qui est souhaité par cette instance.

→ **Astrid offre une remorque équipée d'une tonne à eau à la commune. Elle en est remerciée vivement.**

INFO jardin public « PORS GALL »: Guillaume entretient un cheminement par une tonte régulière d'un parcours, de manière à permettre l'accès des promeneurs. Il est décidé de traiter le reste de l'espace en gestion différenciée, avec une seule coupe à l'automne pour permettre à la biodiversité de se maintenir sur cet espace.

Erwann rappelle ce qu'est la gestion différenciée des espaces verts : L'objectif est d'avoir une gestion plus économe et plus respectueuse de l'environnement en introduisant de nouvelles techniques : taille douce, hauteurs de tontes différentes d'un espace à un autre. Elle a pour but de favoriser la biodiversité des paysages et la richesse biologique, en respectant le patrimoine. Mais aussi : d'enrichir la diversité biologique en préservant et en créant des milieux écologiques variés, de varier les formes de paysages, de favoriser la nidification des oiseaux et la petite faune (insectes, araignées, papillons...), d'adopter des tontes différentes pour les gazons et les fauches pour les prairies, de diversifier les plantations, les décorations florales...

→ PROJETS patrimoine et culture présentés par Marie (MASTER patrimoine et culture) :

Marie a présenté 12 projets différents au Maire pour mettre en valeur le patrimoine.

Les 5 projets retenus :

1. **Chasse au trésor autour des contes et légendes** pour un public familial, pour établir des liens entre les générations. Cela consiste à passer au niveau des éléments du patrimoine à associer aux contes et légendes.
2. **KERPert au fil du temps** : travail avec l'école et les citoyens intéressés. Monter une expo photos : photos de Kerpert avant, photos maintenant, anecdotes sur les lieux. Choisir des photos qui seront affichées dans le bourg.
3. **Jeu de piste**, en distanciel : On peut imprimer chez soi : une énigme, un dessin à réaliser pour reconstituer un code.
4. **KERPert à travers les âges** : visite chronologique sur l'histoire de KERPert, de la vie rurale en présentant les métiers.

5. **KERPert à l'ancienne** : ½ journée, un après-midi sur une thématique : au XIX^e siècle, à travers différentes activités.

En définitive, il a été décidé de fusionner en 2 projets :

1. **Pour les journées du patrimoine, 18 et 19 septembre 2021 : Grand jeu de piste** : 1 + 3 sous forme d'un jeu autour des éléments du patrimoine, liés aux contes et légendes. Travailler l'imaginaire.
2. **KERPert à l'ancienne** : 2+ 4+5, sur une année. Expo photos par les citoyens et les élèves de l'école. Restitution lors d'un après-midi. Visite chronologique de KERPert : Rencontres, proposer des jeux anciens, café Mod kozh, en travaillant avec le café-restaurant, fest Noz traditionnel (sans sono).

→ **Différentes propositions des membres de la commission** présents :

Enora : proposition de faire des dessins.

Erwann : travailler sur une base associative, en lien avec le comité des fêtes et la commission extra-municipale. Pourquoi ne pas organiser un repas, généralement apprécié par les locaux, ce qui permet de rentabiliser le fest Noz, un repas à thème, en cuisinant au maximum soi-même. Le restaurant pourrait être ouvert ce jour-là aussi.

Guillaume : il faut un budget.

Lara : organiser un marché à l'ancienne de producteurs locaux en costumes qui présenteraient aussi leur métier.

Annick : faire un petit concours de peintures/dessins avec inscription le matin, les artistes et amateurs choisissant un élément du patrimoine et ont la journée pour peindre ou dessiner. Ils restituent leur œuvre à 16h30. Un jury se réunit et décerne des prix (paniers garnis...). Cela pouvant être l'occasion de se costumer aussi.

Marie évoque des chants traditionnels, une initiation aux danses bretonnes pour permettre aux personnes ne connaissant pas les danses traditionnelles de participer le soir au fest Noz.

Elle propose de recueillir toutes les idées et voir ce qui peut fonctionner.

→ **CAMPING de KERPert**

Projet pour 2022/2023.

Bruno TALOC informe que la commune de BULAT a investi dans 6 petites cabanes en bois, en écoconstruction, de 2 à 4 places pour 59 000 euros dont 13000 euros en autofinancement (car subventions intéressantes pour ce type de projet).

Il faut penser à l'entretien.

Bruno propose qu'un petit groupe de personnes aille visiter des campings de ce genre :

→ inscription de Guillaume et Annick, Enora, Erwann, Lara.

Les infos seront relayées sur le site Facebook «les amis de KERPert »

→ **4 tables de pique-nique en bois** seront bientôt livrées. Réfléchir aux emplacements. Il faudra de la main-d'œuvre pour monter les tables.

ANIMATION « un pas pour ma planète », initiée par la communauté de communes GPA

La municipalité a été invitée par la GPA à proposer une animation dans le cadre de la manifestation de participation citoyenne, en faveur de la transition écologique, « Un pas pour ma planète », sur la période du 18 septembre au 08 octobre 2021.

Il est possible de proposer avant le 11 août, date de clôture des inscriptions, une animation à KERPert consistant en la visite commentée de la station en phytoépuration avec, auparavant, une introduction en salle sur le cycle de l'eau, l'eau potable, l'épuration, les pollutions...

Cette animation pourra être :

❖ à destination des enfants de l'école de Kerper, avec un travail en amont, en classe, sur le cycle de l'eau au programme des CE et CM.

→ **Bruno se charge de contacter l'institutrice.**

❖ A destination du grand public : même déroulement.

A l'occasion de la séquence grand public, il serait possible de compléter l'évènement par la mise en place du circuit découverte du patrimoine du bourg. Ce circuit comporterait des points infos sur le 0 déchet au jardin (compost, broyage des déchets...) et les alternatives aux pesticides dont le fleurissement des bas de murs de la commune avec des plantes vivaces.

Pour enrichir cette animation, Il est possible de demander du matériel pédagogique à l'agence de l'eau Loire-Bretagne, un ensemble de 12 panneaux d'information sur l'eau, en bâche souple constituant une exposition intitulée « Derrière mon robinet coule une rivière » particulièrement adaptée à notre démarche.

→ **Annick se charge de se renseigner sur les modalités de prêt de ce matériel auprès de l'agence de l'eau.**

→ **Erwann propose d'être le guide de visite de la station phytoépuration sur les 2 ½ journées, exercice qu'il a déjà pratiqué à Plésidy.**

THEME VIE SOCIALE

❖ **EGLISE** : Jacqueline demande une ou des personnes pour la seconder dans un 1^{er} temps puis pour la remplacer. Il s'agit de fleurir l'église, de préparer des célébrations. Pour les enterrements, il faut être disponible en 48 heures. La messe était dite un samedi soir tous les 15 jours avant la COVID. Une messe est prévue la 1^{ère} quinzaine d'août.

Jacqueline a la clé de l'église pour les visites de l'édifice.

→ **Marie se propose pour les chants.**

❖ **Lara propose de mettre en place des groupes de paroles sur des thèmes qui pourraient être proposés, comme les troubles du comportement alimentaire, la gestion des émotions comme la colère par exemple ou la solitude, le manque de lien social...**

Par ailleurs, Lara dispose de costumes de scène (french cancan...) pouvant servir pour des spectacles.

→ **Il faut répertorier les personnes qui ont des problèmes de mobilités, les personnes isolées, celles qui nécessitent un accompagnement.**

Il faut monter un groupe pour accompagner d'autres personnes.

Un service de taxi est disponible le jeudi matin pour emmener les personnes à St-Nicolas-Du-Pélem.

→ **La bibliothèque** qui se situera au niveau de l'actuel local des associations, près de l'école, aura besoin de bénévoles pour fonctionner.

**PROCHAINE REUNION PLENIERE de la commission extra-municipale :
SAMEDI 11 septembre 2021, à 14h15, à la salle des fêtes.**